

# La thèse

Licence... Master... Avez-vous envie de continuer ? Bien sûr que oui ! Et on ne discute pas ! Vous auriez travaillé comme un forçat pendant cinq longues années, survécu à la création et la soutenance d'un mémoire, et vous abandonneriez aux portes du plus grand défi de votre vie ? Impossible... Vous ne pouvez pas renoncer à développer votre projet et surtout à offrir une nouvelle approche d'étude dans un domaine qui vous passionne. Au travail, la thèse vous tend les bras !

## I. Quelques définitions...

Définir son projet de thèse, c'est aussi savoir ce que l'on va faire et sous la tutelle de qui. Gardez à l'esprit que vous ne serez pas seul(e).

### *1. Qu'est-ce qu'une thèse ?*

**Considérez la thèse comme un rapport détaillé de recherches.** C'est un énorme travail universitaire tendant à prouver le bien-fondé d'une ou plusieurs hypothèses. Ces dernières sont étayées par un ensemble structuré de questions, d'argumentations, de théories, d'expériences et de résolutions des problèmes énoncés, suivi de résultats et de conclusions.

Tous les aspects de la thématique choisie sont passés en revue, dans le but d'apporter une nouvelle approche et/ou une perspective novatrice du domaine d'étude.

Quel que soit votre spécialité,  **votre développement se fera de manière scientifique : hypothèse(s), théories, expériences, résultats, conclusions.**

### *2. Pourquoi faire une thèse ?*

Vous envisagez donc de faire une thèse, mais vous vous posez toujours des questions parmi lesquelles le fameux **pourquoi ?**

- Un domaine vous passionne et **vous sentez que bon nombre de pistes n'ont pas ou peu été explorées**. Vous souhaiteriez apporter votre pierre à l'édifice avec vos idées originales et qui sortiraient des sentiers battus.
- En allant plus loin, si vous exposiez le problème sous un angle différent, de nouvelles hypothèses pourraient alors naître. **La thèse serait alors un moyen de faire avancer les choses** et vous aimeriez soulever de nouvelles orientations et autres questionnements qui révolutionneraient votre spécialité.
- Pensez que **vous n'écrieriez pas pour vous-même**. Certes, vous seriez l'expert(e) de votre sujet et vous en détiendrez les réponses. Vos lecteurs, eux, n'auraient pas les réponses et s'inspireraient inmanquablement de votre expérience. Vous écririez donc pour la génération suivante de doctorants. À leur tour – et grâce à vous –, feront-ils peut-être naître de nouvelles perspectives.
- Enfin, vous écririez une thèse afin d'**atteindre le titre tant convoité de docteur**, qui vous permettrait de **poursuivre vos recherches**.

En effet, la thèse est indispensable à l'obtention de votre diplôme. Le doctorat est la première étape d'une carrière ; il développe vos compétences méthodologiques et sociales : esprit d'analyse, communication, gestion du temps, organisation, autonomie et bien d'autres qualifications transférables, très appréciées sur le marché du travail.

### *3. Le doctorat*

Nous ne pouvons donner une définition de la thèse, sans en proposer une, plus détaillée, du doctorat.

**Le doctorat est un diplôme universitaire qui se prépare en trois ans**, après l'obtention d'un Master ou d'un niveau équivalent. **Ce cycle d'études mène au titre de docteur**, conféré par la faculté, suite à la présentation de la thèse.

**Sous la houlette d'un directeur de recherches et d'un comité d'accompagnement, le doctorant devra se pencher sur une problématique précise, notamment en étudiant des travaux antérieurs et en suivant des formations complémentaires parallèlement à ses travaux de recherches.**

- Le promoteur

**Aussi appelé directeur de recherches**, le promoteur fait partie du corps enseignant de l'université et **supervise le suivi et l'avancement des travaux du doctorant**. Il **forme au métier de chercheur** : gestion d'un projet, règles de fonctionnement du monde scientifique, etc. Il **accompagne, conseille** et **guide** l'étudiant tout au long de son cursus doctoral.

Il est également un réel soutien dans le choix d'une future carrière.

- Le comité d'accompagnement

Dans le cadre de votre doctorat, soyez rassuré(e), **vous ne serez pas seul(e)**, loin s'en faut. Hormis votre directeur de recherches, vous aurez la chance de bénéficier d'évaluations régulières.

En effet, le **promoteur**, des **chercheurs** et des **experts** seront présents pour **constater l'avancement de vos travaux, leur pertinence**, etc. c'est **une forme d'examen blanc** vous permettant, entre autres, d'**adapter votre programme de recherches**.

## II. L'accès au doctorat

Accéder au doctorat, c'est répondre à divers critères essentiels et connaître les procédures d'inscription.

### *1. Les conditions d'entrée*

Les conditions d'entrée en doctorat ne sont pas nombreuses, mais relèvent d'une certaine exigence, somme toute logique :

- **être titulaire d'un Master ou d'un niveau équivalent** ;
- **disposer d'un financement** pour ses recherches pendant les trois années de thèse ;
- **avoir le niveau requis** dans la spécialité souhaitée.

### *2. L'inscription*

Généralement, les inscriptions au doctorat commencent à la fin du mois de juin et se terminent à la fin du mois de septembre.

Il vous sera demandé **un montant d'environ 800 euros pour votre première inscription**, puis **une trentaine d'euros, les années suivantes**.

Sachez qu'il faut vous réinscrire chaque année, lors de votre thèse.

**Attention !** Ces tarifs ne sont qu'approximatifs. Vous devez, quoi qu'il arrive, vous renseigner auprès de l'administration de votre université.

On vous remettra **un document à remplir, dater et signer**. Vous devrez y joindre **divers documents** :

- **la photocopie de votre pièce d'identité ;**
- **deux photos d'identité ;**
- **les documents originaux de vos diplômes ;**
- **tout autre élément demandé et autre document(s) dûment complété(s)** que l'on vous confiera.

Selon les instructions, vous remettrez votre dossier complet à votre secrétariat ou à votre directeur de recherches.

**Attention !** Pour une réinscription en doctorat première année ou une inscription pour les années suivantes, le formulaire sera différent.

### **III. Les financements possibles**

Entrer en doctorat et mener à bien et sereinement vos recherches est synonyme de financement à long terme. En effet, vous devez être subventionné(e) pendant vos trois années.

**L'obtention d'un financement est l'une des conditions *sine qua non* à la préparation de votre diplôme.** Diverses possibilités s'offrent à vous.

## 1. Le contrat doctoral

Anciennement appelé "allocation de recherche", le contrat doctoral est la principale forme de financement susceptible d'être attribuée au doctorant.

**D'une durée de trois ans, le contrat doctoral revêt tous les aspects d'un contrat de travail** en bonne et due forme. Il est **conclu entre l'étudiant et l'université** à laquelle il appartient. Cette subvention est accordée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**Le contrat précise l'objet de la recherche, sa durée et les obligations du doctorant.** Il est **soumis aux mêmes règles qu'un CDD** pour les congés payés et l'ancienneté, ainsi que pour la durée de travail hebdomadaire de 35 heures.

**La rémunération brute mensuelle est d'environ 1 600 euros**, mais elle **peut être revalorisée**, à savoir environ **2 000 euros bruts mensuels**, si **l'étudiant s'engage dans une activité d'enseignement d'une soixantaine d'heures**, parallèlement à ses recherches personnelles.

**Attention !** Les rémunérations sont données à titre indicatif et arrondies. Le contrat doctoral spécifiera les montants alloués exacts.

## 2. Les conventions CIFRE

Les CIFRE, ou **Conventions Industrielles de Formation par la Recherche**, permettent à l'étudiant de **réaliser sa thèse en entreprise**.

Le diplôme minimum requis pour y prétendre est le Master.

C'est une **convention de trois ans où le doctorant est embauché par l'entreprise en CDD ou en CDI**.

**Le salaire minimum annuel et brut est d'environ 23 500 euros, soit à peu près 1950 euros bruts mensuels**.

En contrepartie, l'entreprise reçoit une subvention annuelle.

**Attention !** Les chiffres énoncés restent approximatifs. Votre convention spécifiera précisément votre rémunération.

### 3. *Le doctorat industriel européen*

C'est un **encadrement conjoint** entre **l'université et un partenaire privé** (entreprise, association, PME, etc.).

**L'étudiant prépare sa thèse à l'université et passe 50 % de son temps en entreprise.**

Le financement en lui-même est ouvert à toutes les spécialités scientifiques et s'étend sur le territoire européen.

## IV. La thèse, mode d'emploi

Vous avez votre thème d'étude validé. Vous vous êtes occupé(e) de votre inscription et vous êtes acquitté(e) des frais. Maintenant, passons à la pratique et entrons dans le vif du sujet.

En commençant votre thèse, vous aurez nécessairement des idées personnelles que vous souhaitez développer, mais on ne vous oubliera pas non plus : **votre directeur de recherches vous précisera les exigences, les indications spécifiques demandées et la marche à suivre** pour que votre thèse tienne la route.

**Une forme de structure sera imposée, comme un modèle ; vous serez supervisé(e), conseillé(e) et guidé(e) par votre promoteur.** Alors, si vous vous sentez perdu(e), avec des idées en vrac plein la tête, c'est tout à fait normal. Tout prendra forme au fur et à mesure de vos avancées, donc pas de panique !

Vous retrouverez certainement des similitudes avec le mémoire, notamment en terme de présentation.

Voici un exemple de structure très concise, pour vous donner un aperçu. Cela peut varier d'une université à l'autre et on vous fournira le modèle adéquat.

- **Page de présentation** : nom de l'institution, type de thèse, spécialité, nom du doctorant, titre de la thèse, date de la soutenance, noms des membres du jury.

- **Remerciements** : vous n'étiez pas seul(e), alors remerciez tous ceux qui ont contribué à la réussite de votre projet.

- **Résumé** : mots clés et phrases accrocheuses doivent donner envie de lire de suite votre thèse.
- **Table des matières** : sujet et étapes détaillées avec des titres évocateurs, on doit voir l'évolution et la progression de vos recherches.
- **Introduction** : elle présente le sujet, le pourquoi de la thèse, la ou les hypothèses et votre développement en quelques phrases.
- **Corps de la thèse** : hypothèses, théories, expériences, résultats et conclusions, tout y est exposé dans le détail.
- **Conclusion** : essentiel pour montrer le fruit de votre travail et surtout ce qu'il apporte de plus à la recherche. La conclusion confirme ou réfute la ou les hypothèses de départ.
- **Bibliographie** : même si ce travail est effectué bien avant la rédaction – et même en premier lieu – c'est dans cette partie que vous allez répertorier toutes vos sources.
- **Annexes** : ici, figurera l'ensemble de vos tableaux, schémas, etc. qui illustreront votre thèse.

## V. L'après-doctorat

Bravo, vous avez réussi ! Vous avez tout donné, passionné(e) que vous êtes, et votre long parcours a porté ses fruits. Oui, mais après ? Tout ce chemin avait pour but un emploi valorisant, intéressant et surtout gratifiant. Peut-être, ne vous en êtes-vous pas rendu compte, mais **cela fait trois ans que vous avez les deux pieds dans le monde du travail.**

En effet, votre doctorat équivaut à votre **première expérience professionnelle**. Vous êtes même reconnu(e) comme "**chercheur en début de carrière**".

En tant que doctorant, vous pouvez travailler :

- dans **la recherche publique**.

Vous y entrez sur concours et cela concerne bon nombre d'institution, dont les universités ou encore le CNRS.

- Dans **la recherche privée**

Que ce soit en entreprise ou dans les secteurs Recherches et Développement, vous valoriserez

vos recherches et inversement, votre doctorat vous valorisera.

- En **post-doctorat**

CDD d'un ou trois ans, cette possibilité vous permet de poursuivre vos recherches démarrées lors de votre thèse, et/ou de travailler sur des projets de grandes envergures. Une expérience de plus non négligeable, rémunérée et valorisante pour un futur poste.

La thèse est réellement un projet ambitieux, mais cela ne doit pas vous freiner. Vous pouvez le faire ! Cette première expérience professionnelle vous permettra d'amorcer une transition : en restant dans le cadre familier de l'université, vous poserez un pied dans le monde du travail, un atout pour votre avenir. Alors, n'hésitez plus, docteur !